



Communiqué

Pour publication immédiate

Nouvelle convention chez Camions International Élite Ltée

Réunis en assemblée générale le 5 décembre dernier, les membres de l'unité Camions International Élite ont accepté à 88% l'entente de principe que recommandait leur comité de négociation.

L'entente comporte des gains appréciables, notamment des augmentations de salaire de l'ordre de 2% la première année, 2.25% la seconde et finalement, 2.5% pour la dernière année, une augmentation de la participation de l'employeur au Fonds de solidarité de l'ordre de 1% par année, une bonification du régime de vacances pour les salariés détenant plus de 18 ans de service, l'ajout d'un congé mobile, une banque de temps supplémentaire augmentée à 24 heures par année, une meilleure représentation syndicale, une majoration de la prime de nuit à 15%, l'arrêt d'une pratique non désirée en ce qui a trait au congé sans solde, une bonification des allocations pour les bottes et pour les outils et enfin, une meilleure compensation financière pour les formations autodidactes.

« Nous sommes particulièrement fiers des résultats obtenus durant cette ronde de négociation. Nous avons réussi à corriger bien des problèmes au niveau normatif et à négocier une bonne entente monétaire » mentionne Alain Pelletier, président du comité de négociation.

La convention collective de trois ans s'échelonne jusqu'au 31 décembre 2013.

Source : Syndicat national de l'automobile, de l'aérospatiale, du transport et des autres travailleurs et travailleuses du Canada (TCA-Québec)

Martin Lambert, représentant national : 418-622-5261, 1-800-561-5261